MERLEBLEU DE L'EST
Eastern Bluebird
Sialia sialis

- NICHEUR MIGRATEUR COMMUN
- AIRE : EN EXTENSION ?
- EFFECTIFS : EN AUGMENTATION

Pierre Bannon

Avec ses couleurs pastel, le Merlebleu de l'Est est un ravissement pour les yeux. Généralement aperçu sur un fil, sur une clôture ou à l'entrée d'un nichoir, cet oiseau est largement répandu dans l'est de l'Amérique du Nord ainsi qu'au Mexique. Il niche dans la majeure partie du Québec méridional, depuis nos campagnes jusqu'au cœur de la forêt boréale.

RÉPARTITION ET EFFECTIFS

Le merlebleu habite préférablement des milieux ouverts dont le sol, s'il n'est pas dénudé, est couvert d'une végétation courte ou clairsemée. Il s'y alimente d'invertébrés, qu'il repère à partir d'un perchoir avant de fondre sur eux. Pour nicher, l'oiseau a besoin d'une cavité mais ne peut la creuser lui-même. Si, dans les zones habitées, il utilise volontiers un nichoir ou le creux d'un vieux piquet de clôture, en forêt, il ne peut compter que sur un trou creusé par un pic ou une anfractuosité résultant de la dégradation naturelle des arbres.

Lors de la campagne de terrain, on a rapporté le Merlebleu de l'Est dans plus de 1000 parcelles, soit le quart de celles ayant été visitées. Des couples et des familles de merlebleus ont été relevés dans des parcs, des vergers et de jeunes plantations, aux alentours de fermes et le long de chemins de campagne. Les zones de plus forte abondance relative se situent dans le sud des Appalaches et des Laurentides méridionales, mais aussi dans les Basses-terres de l'Abitibi et la plaine du lac Saint-Jean où se pratique encore une agriculture à petite échelle. Le merlebleu se fait plus rare à mesure que l'on s'éloigne des régions défrichées, ayant été détecté dans 72 % des parcelles des Basses-terres du Saint-Laurent contre 12 % en moyenne dans les provinces naturelles boréales. Bien que sa population soit éparse dans le nord de l'aire d'étude, l'espèce y reste tout de même largement répartie, exploitant d'autres habitats, tels que les landes naturelles, les étangs de castors, les bûchers et les brûlis.

SITUATION

La carte des indices de nidification montre que la présence du merlebleu s'est densifiée depuis l'époque du premier atlas, notamment dans les Basses-terres du Saint-Laurent et les Appalaches. Parallèlement, la probabilité d'observation de l'espèce s'est accrue partout. Dans le nord de l'aire d'étude, la présence du merlebleu est désormais beaucoup mieux connue. Banville et Robert (1995) signalaient d'ailleurs que l'espèce est sans doute plus répandue qu'on ne le croit dans les régions inhabitées. Les données BBS indiquent que la population québécoise du Merlebleu de l'Est aurait connu une hausse entre 1990 et 2014, sans toutefois être assez précises pour la quantifier. Elles révèlent par contre qu'à l'échelle de l'Amérique du Nord, les effectifs ont augmenté de 40 % durant le même intervalle.

La situation du merlebleu s'est donc améliorée de façon notable au cours des dernières décennies. Le succès qu'a connu l'espèce dans les régions habitées est vraisemblablement rattaché aux milliers de nichoirs installés pour pallier le manque de cavités de nidification. Quant à la situation en forêt boréale, l'espèce a pu tirer profit – en plus des habitats générés par les feux de forêt – de nouveaux milieux ouverts créés par la foresterie, pourvu qu'il y reste des chicots (Banville et Robert, 1995). Dans l'ensemble, le merlebleu doit tout de même composer avec la concurrence d'autres oiseaux cavicoles. Il est aussi bien connu pour souffrir des conditions météorologiques difficiles, spécialement les basses températures et la pluie verglaçante qui causent parfois des mortalités dans les aires d'hivernage ou des échecs reproductifs tôt au printemps (Gowaty et Plissner, 2015).

Vincent Létourneau

FICHE TECHNIQUE

	1984-1989	2010-2014
NIDIFICATION POSSIBLE	69	271
NIDIFICATION PROBABLE	46	195
NIDIFICATION CONFIRMÉE	308	559
PARCELLES AVEC OBSERVATION	**423**	**1025**
PROPORTION DES PARCELLES VISITÉES	**17,2 %**	**25,4 %**
POINTS D'ÉCOUTE (NOMBRE)	S.O.	188
POINTS D'ÉCOUTE (ÉLÉVATION EN MÈTRES)	S.O.	20-485

INDICES DE NIDIFICATION

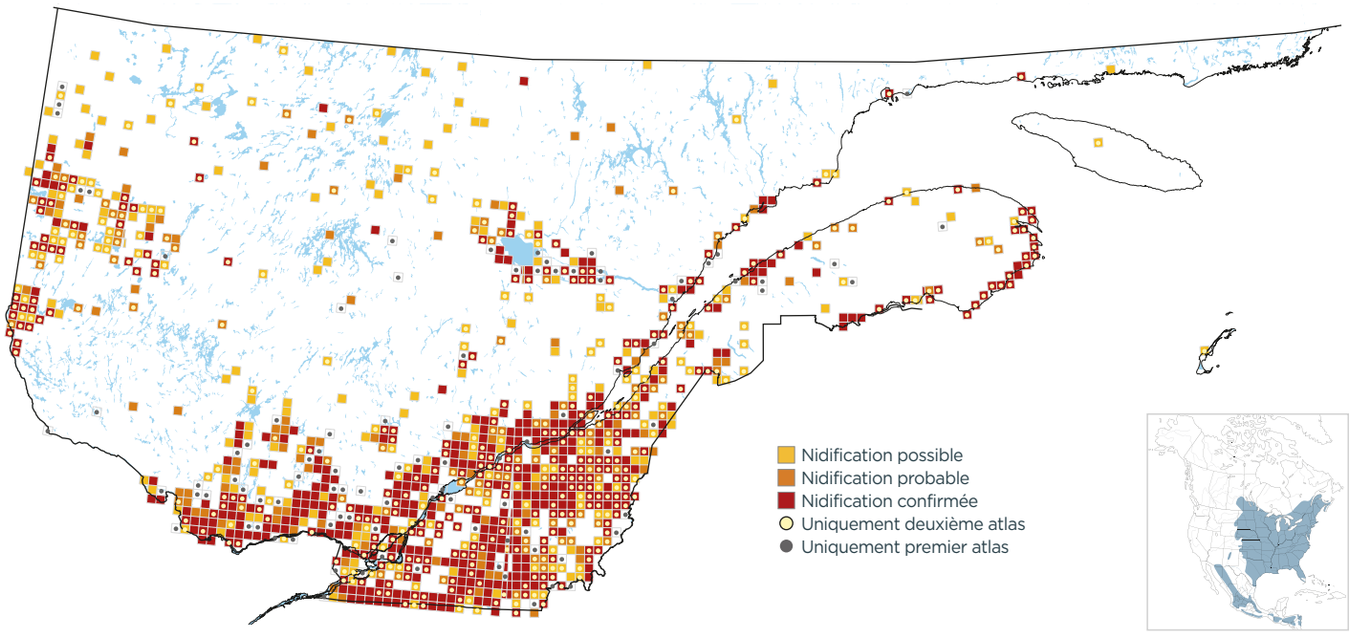

PROBABILITÉ D'OBSERVATION

1984-1989

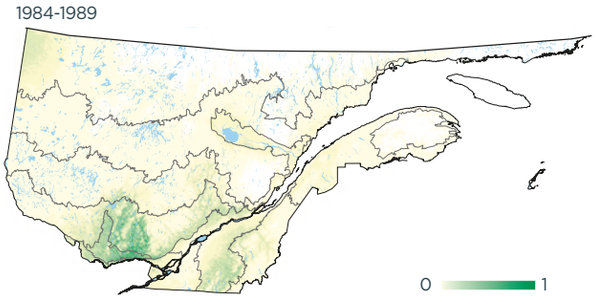

2010-2014

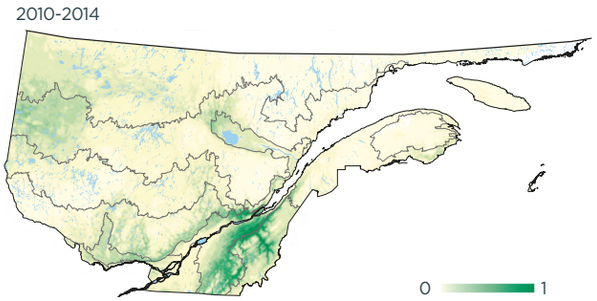

Variation

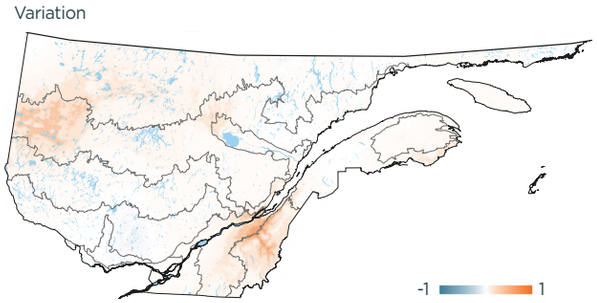

INDICES DE NIDIFICATION (meilleur indice par parcelle; %)

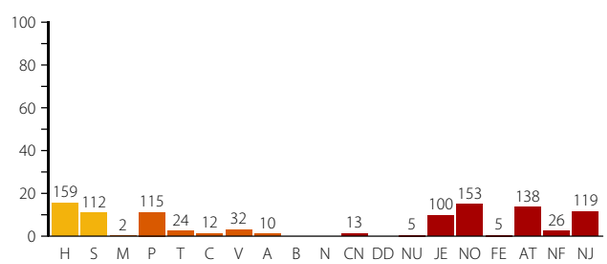

DOMAINES BIOCLIMATIQUES (parcelles avec observation; %)

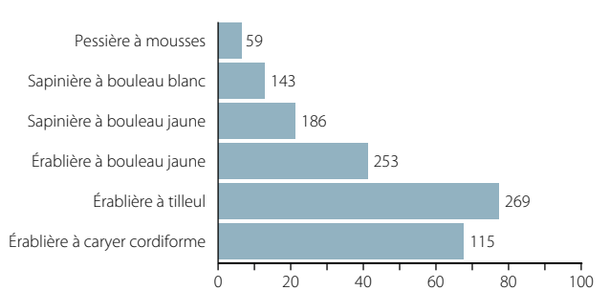
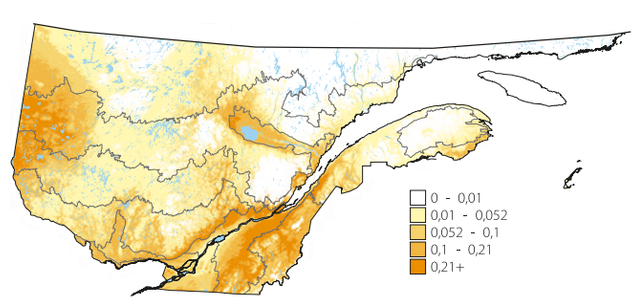
ABONDANCE RELATIVE (nombre d'individus par 15 points d'écoute)